

Le 14 janvier 2011

Modification simplifiée n° 1 du Plan d'Occupation des Sols de Hindisheim: avis au public

La commune de Hindisheim engage une procédure de modification simplifiée de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en application de la loi n° 2009-179 du 17 février 2009 et du décret n°2009-722 du 18 juin 2009, codifiés aux articles L.123-13, R.123-20-1 et R.123-20-2 du code de l'urbanisme.

La modification a pour objet de rectifier une erreur matérielle à l'article 7 INA du règlement, qui s'est produite dans le cadre de la modification n°3 du Plan d'Occupation des Sols.

Le projet de modification, l'exposé de ses motifs, ainsi que le registre permettant au public de formuler ses observations, seront mis à sa disposition en Mairie de Hindisheim pendant une période d'un mois, du lundi 24 janvier 2011 au jeudi 24 février 2011 inclus, aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre.

Le Maire :
J.M. GALEA